



**HÔPITAUX**  
CHAMPAGNE  
SUD

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Troyes, le 5 septembre 2017

---

## LES HÔPITAUX CHAMPAGNE SUD, L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST, LA CPAM DE L'AUBE LANCENT AVEC LES TRANSPORTEURS SANITAIRES ET TAXIS DU TERRITOIRE UNE PLATE-FORME DE RÉGULATION DES SORTIES DES PATIENTS

### VOTRE CONTACT COMMUNICATION

Romain  
ALLARD

---

Tél. : 03 25 49 49 52  
romain.allard@ch-troyes.fr

L'ensemble des sociétés de transports sanitaires et taxis de l'Aube et du Sézannais sont invités le jeudi 7 septembre 2017 à 19h30 au Centre Hospitalier de Troyes pour une présentation du projet de plate-forme de régulation informatisée des sorties des patients.

Cette invitation à l'initiative des Hôpitaux Champagne Sud, de la CPAM de l'Aube, de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et des fédérations représentatives des transporteurs sanitaires et taxis concerne la mise en œuvre d'un outil permettant aux services de soins des établissements de transmettre directement les demandes de transports de manière dématérialisée et automatisée aux transporteurs (taxis et transporteurs sanitaires).

Cet outil vise à améliorer la qualité du service rendu au patient en facilitant l'organisation de son transport de sortie.

Il sera mis en œuvre au Centre Hospitalier de Troyes à partir du mois d'octobre 2017 puis progressivement étendu d'ici juin 2018 à l'ensemble des établissements des Hôpitaux Champagne Sud (Centre Hospitalier de Troyes, Groupement Hospitalier Aube Marne, Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube, Centre Hospitalier de Bar-sur-Seine, Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube).

La mise en œuvre de l'outil s'appuie sur un protocole d'accord signé en juillet 2017 entre l'Agence régionale de Santé Grand Est, la CPAM de l'Aube, les Hôpitaux Champagne Sud et les transporteurs sanitaires et les taxis du département, représentés par leurs fédérations. Ce protocole définit les modalités de fonctionnement



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

à Troyes, le 5 septembre 2017

---

de la plate-forme et du tour de rôle pour répartir équitablement les courses entre les transporteurs dans l'hypothèse où le patient n'aurait pas choisi de prestataire.

Ce protocole d'accord se double d'un protocole de bonnes pratiques d'organisation des sorties des patients via la plate-forme de régulation informatisée affirmant la priorité absolue accordée à la qualité du service rendu aux patients, et actant les engagements de tous les acteurs concernés à cet effet.

L'achat et l'installation de l'outil, d'un coût de 65 500€, sera financé entièrement par une subvention de l'Agence Régionale de Santé. Les Hôpitaux Champagne Sud prendront en charge le coût d'exploitation du logiciel.

La demande de transport sera transmise soit au transporteur choisi par le patient, soit, si le patient n'a pas émis de choix, à un transporteur proche de son domicile selon une répartition des courses à tour de rôle de manière à garantir l'équité entre tous les transporteurs.

L'organisation du transport de la sortie des patients sera ainsi améliorée : le risque d'indisponibilité de transporteurs sera réduit de même que les délais d'attente des patients, la communication entre les services hospitaliers et les transporteurs et taxis sera facilitée pour une meilleure adaptation du transport aux besoins des patients, la recherche d'un transporteur pour les équipes hospitalières sera facilitée en évitant la passation d'appels téléphoniques. L'équité entre transporteurs est garantie par la mise en œuvre du tour de rôle.

Pour la mise en œuvre de cette plate-forme, le logiciel SPEEDCALL de la société SANILEA, déployé notamment en région Nouvelle Aquitaine, a été choisi suite à un appel d'offres.

Ce projet est le fruit d'une année de travail et de concertation étroite avec les transporteurs, l'Agence régionale de Santé, la CPAM de l'Aube. La signature de ce protocole se doublera d'une signature très prochaine d'un protocole d'accord sur les bonnes pratiques de transport visant à mieux coordonner la prise en charge des malades dans le cadre de l'organisation de leur sortie.

Les partenaires du projet :



.....  
A propos des Hôpitaux Champagne Sud :

Les Hôpitaux Champagne Sud (HCS) sont un regroupement, en Direction Commune, de tous les hôpitaux du département de l'Aube et du Sézannais :

- Le CH de Troyes
  - Le GHAM (Groupement Hospitalier Aube-Marne composé des établissements de Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Sézanne)
  - L'EPSMA (Etablissement public de santé mentale de l'Aube)
  - Le CH de Bar-sur-Aube
  - Le CH de Bar-sur-Seine
- et un EHPAD, la résidence Cardinal de Loménie (Brienne-le-Château)

Ensemble, ils comptent 2 730 lits et places, sont composés de 4 200 professionnels dont 360 médecins, assurent annuellement 580 000 prises en charge et 780 000 journées d'hospitalisation. Leur budget est de 357 millions d'euros pour 16 millions d'euros de dépenses d'investissement (chiffres 2015).

